

Image not found or type unknown



Litige avec atm assurance portable

Par **molla**, le **21/02/2011** à **21:24**

Bonjour,
Suite à la casse de mon téléphone portable dont je suis assurée, ATM refuse de me le rembourser la raison étant "casse ne provenant pas d'un évènement extérieur, soudain et imprévisible" et résilie du coup mes deux contrats souscrits.
Ai je un recours, y a t-il déjà eu un cas de jurisprudence?
Merci de votre réponse
Cordialement